

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé : Professeur de Biotechnologies Santé Environnement (BSE)**
- **Code discipline : P7200**
- **Référence : 010-044-P7200**

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0010006B

Nom établissement : Lycée polyvalent Saint-Exupéry

Adresse postale :15, Avenue Saint Exupéry – 01200 Valserhône

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée polyvalent saint-Exupéry est situé à Valserhône, dans le département de l'Ain au sud du parc naturel régional du Haut Jura à 40 min de Genève et à 1h15 de Lyon.

Labellisé lycée des métiers de l'hôtellerie et des services – Lycée des métiers des énergies du bâtiment, Il comptabilise, à la rentrée 2025, 1023 élèves et apprentis.

Le lycée professionnel accueille un peu moins de 400 élèves

- dans les filières de l'hôtellerie restauration en CAP et Bac professionnel . Un BTS Hôtellerie restauration en apprentissage complète ce parcours de formation.
- en CAP Production et services en restauration collective
- dans les filières des métiers de l'alimentation : CAP Pâtissier
- Dans les filières du bâtiment en CAP métallier, électricien, en Bac professionnel et en BTS

Le lycée général et technologique propose la filière STMG et STI2D, et une première année de licence PC/SI

L'établissement accueille également une classe de 3^{ème} prépa-métiers

Il dispose

- d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, élèves accueillis en grande majorité dans les classes de CAP PPB et CAP EPC ;
- d'une unité Pédagogique pour les élèves allophones.

Le lycée polyvalent Saint Exupéry est également support, tout au long de l'année, d'actions de formation continue pour les adultes.

Missions:

Dispenser les enseignements relevant de la responsabilité du PLP Biotechnologies Santé Environnement dans le cadre :

- du référentiel du CAP PSR « Production et service en restaurations » :
 - Pôle 1 : Production alimentaire
 - Pôle 2 : Services en restauration
- des programmes de PSE en classe de CAP et Baccalauréat professionnel
- des sciences appliquées en CAP et Bac Pro CSR (Commercialisation et services en restauration), CAP et Bac Pro Cuisine.
- des programmes de Sciences de la Vie et de la Terre en classe de 3^{ème} prépa métiers.

Accompagner l'élève dans son parcours de formation (préparation à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans le métier).

Compétences et/ou aptitudes attendues

Le/ la candidat(e) devra faire preuve de connaissances liées au :

- Référentiel du CAP PSR
- Programmes de PSE
- Dispositifs et modalités pédagogiques liés à la réforme du lycée professionnel (co-intervention, accompagnement personnalisé et soutien au parcours, chef d'œuvre)
- Réglementation et l'hygiène alimentaire appliquée en cuisine de collectivité (Paquet Hygiène/ démarche HACCP)

Le /la candidat(e) aura les compétences attendues en lien avec l'enseignement des techniques professionnelles spécifiques au CAP PSR et plus particulièrement dans le cadre de :

- Production alimentaire (cuisine de collectivité)
- Services en restauration

Le / la candidate présentera des aptitudes à :

- Travailler en équipe disciplinaire et pédagogique
- Communiquer et travailler avec les différents partenaires de l'école

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : Monsieur ALAUX, proviseur de l'établissement ce.0011347@ac-lyon.fr – Madame ROBERT, DDFPT ddfpt.0010006B1@ac-lyon.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques, Madame PRADET, IEN, ET Sbssa : ien@ac-lyon.fr

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.